



**ADEAR
du GERS**

VALORISER LE BOIS SUR SA FERME (1 JOUR)

OBJECTIFS

Cette formation permet de comprendre les ressources de l'arbre et la valorisation du bois existant ou potentiellement existant sur l'exploitation permettant de diversifier l'activité et la production.

PROGRAMME

Mardi 15 octobre

Appréhender la constitution et l'élaboration du bois, ses origines, essences et aspects. Connaître la notion de productivité : accroissement annuel et fréquence de prélèvement, les différents produits de l'arbre (matières, matériaux et substances). Etudier les différents usages du bois (domestique, exploitation, vente...).

Comprendre les notions de renouvellement, d'arbrément et de diversité et diversification. Optimiser les pratiques agricoles (récolte, transformation, utilisation).



Mardi 15 octobre 2019



à Saint-Maur (Gers - 32)

Intervenant : Alain CANET,
formateur d'Arbre & Paysage 32.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques en salle et mise en pratique sur le terrain.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Valoriser le bois sur sa ferme.

DATES : Mardi 15 octobre 2019.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 21 septembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

VALORISER LE BOIS SUR SA FERME

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7 heures.

Public : Agriculteur et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 15 octobre à la ferme de Loran 32300 Saint-Maur. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation :

- Tarif officiel prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles ou autres fonds de formation : 154 euros.

- Tarif si financement personnel : 100 euros.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Consulter la note du VIVEA sur ce sujet « Vivea info PP ». Merci de joindre l'original de l'attestation d'éligibilité à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

